

« L'AERONAUTIQUE ! Un avenir pour les jeunes »

Règlement du concours Edition 2013

L'Association Sportive Aéronautique de Périgueux, l'AMSA Association Aéronautique en Milieu Scolaire Aquitain, le CIRFA Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées et le Rectorat de l'académie Bordeaux organisent une journée de sensibilisation aux métiers de l'aéronautique sous forme de concours. Une récompense pour les élèves participant au concours, sous forme de « Baptême de l'air » est offerte par le CIRFA Bureau Air aux élèves gagnants.

Article 1 : Conditions d'inscription

Les jeunes lycéennes, lycéens, collégiennes et collégiens des établissements de Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne doivent être âgés au jour du jeu d'au moins 14 ans et au plus de 23 ans.

Article 2 : Inscription

Les bulletins d'inscription selon le formulaire **annexe 1** sont à envoyer renseignés **avant le 12 octobre 2013 à l'attention de :**

Monsieur Jean-Claude TRUFFY, Président de l'ASAP (Aéro-club)
AERODROME DE PERIGUEUX 24330 BASSILLAC
ou par mail à : jeanclaude.truffy@wanadoo.fr

Une autorisation parentale à renseigner selon le modèle joint annexe 2 est à fournir lors de l'inscription pour les élèves âgés de moins de 18 ans, ainsi qu'une autorisation de droit à l'image annexe 3.

Article 3 : Date et lieu du concours

Le samedi 19 octobre 2013 à l'aérodrome de Périgueux-Bassillac tél. 05 53 54 41 19

Article 4 : Etablissements concernés

Les lycées et collèges des départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.



Association sportive
aéronautique de
périgueux



« L'AERONAUTIQUE !

Un avenir pour les jeunes »

Article 5 : Déroulement des épreuves du concours

L'objectif est de découvrir les métiers de l'aéronautique civils et militaires et les formations associées, puis de renseigner un Questionnaire à Choix Multiple (QCM).

Des groupes d'élèves sont pris en charge par les responsables des différents ateliers qui mettent à leur disposition des documents et supports permettant de trouver les réponses pour les QCM.

Ces élèves effectuent ainsi un parcours pédagogique, entre les différents ateliers proposés d'une durée totale de 45 min afin d'obtenir tous les éléments de réponses au QCM.

Le taux de réussite à ce QCM, déterminé par les correcteurs le jour du concours, permet aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats de réaliser un vol de 20 à 25 minutes lors de cette journée sous réserve de conditions météorologiques satisfaisantes.

En cas de taux de réussite identiques, un tirage au sort est organisé par les correcteurs pour identifier le gagnant.

Les groupes d'élèves se présentent aux ateliers suivants :

Atelier	Animateur responsable	Thème	Durée
1	Aéro-club de Périgueux JC TRUFFY	L'histoire de la plate-forme de Périgueux, l'aéro-club, les formations aux pilotages.	15 mn
2	CIRFA Capitaine BOLOGNESI Major MARS	Les formations, métiers et carrières dans l'Armée de l'Air	15 mn
3	LA MECANIQUE DU VOL L. LESTRADE	Technique du vol et connaissance avion	15 mn
4	Rectorat de Bordeaux et AMSA F.DREYDEMY JC WEIDMANN F. DIDIERJEAN	Les formations initiales sous statut scolaire et le Brevet d'Initiation Aéronautique, les établissements proposant les formations	15 mn



Association sportive
aéronautique de
périgueux



« L'AERONAUTIQUE !

Un avenir pour les jeunes »

Article 6 : Attribution des récompenses

35 baptêmes de l'air - vol d'initiation - sont à gagner lors de ce concours.

Personnes à contacter pour plus d'information

Pour répondre à toutes vos questions et vous fournir toutes les informations que vous souhaitez, vous pouvez indifféremment prendre contact avec les personnes ressources suivantes :

Organisation	Interface	Courriel	Téléphone
Mécanique du vol	Liliane LESTRADE	ozcarl@orange.fr	06 89 89 80 91
AMSA	François DIDIERJEAN	Francois.didierjean@numericable.fr	06 71 68 24 52
CIRFA	Capitaine BOLOGNESI Major MARS	cirfa.bordeaux@recrutement.air.defense.gouv.fr	05 57 53 60 21
Aéroclub	Jean-Claude TRUFFY	Jeanclaude.truffy@wanadoo.fr	06 80 93 57 84
Rectorat	Jean-Claude WEIDMANN	jean-claude.weidmann@ac-bordeaux.fr	06 42 57 67 80



Association sportive
aéronautique de
périgueux



« L'AERONAUTIQUE ! Un avenir pour les jeunes »

Annexe 1 : Formulaire inscription des élèves



Association sportive aéronautique de périgueux



« L'AERONAUTIQUE ! Un avenir pour les jeunes »

Annexe 2 : Formulaire autorisation parentale de vol d'initiation



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

VOL D'INITIATION

AUTORISATION DE VOL POUR UN MINEUR

Je soussigné (e),

Nom : _____ Prénom : _____ Père Mère Tuteur (1)

Autorise mon fils ma fille (1)

Nom : _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____ à : _____

Domicilié (e) à : _____

à effectuer un vol d'initiation à l'aéroclub : _____

le : _____

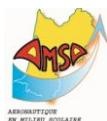
à _____
le _____
Signature

Nota : Le bénéficiaire de ce vol est automatiquement couvert par une assurance individuelle accident souscrite auprès de la Mutuelle d'assurances aériennes, 2 rue Galilée – 75 008 Paris.
(1) Rayer la mention inutile

Partie réservée au Centre d'Information et de Recrutement
des Forces Armées (CIRFA) Air

Vol effectué le : _____ Bon de vol N° _____

Visa du cadre du CIRFA Air



Association sportive
aéronautique de
périgueux



« L'AERONAUTIQUE ! Un avenir pour les jeunes »

Annexe 3 : Formulaire d'autorisation parentale de droit à l'image

Aéro-club de Périgueux-Bassillac

« L'AERONAUTIQUE : un avenir pour les jeunes »

AUTORISATION SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom..... Père Mère Tuteur
(1)

Autorise pour mon fils ma fille (1)

(1) Rayer les mentions inutiles

NOM..... Prénom.....

Né(e) le..... à.....

Domicile.....
.....
.....

La prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, sur différents supports écrits, électroniques, audio-visuels et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre du concours :

« L'AERONAUTIQUE ! Un avenir pour les jeunes »

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

A..... Le.....

Signature :

A retourner à l'aéro-club de Périgueux totalement renseigné et signé le 19 octobre 2013



Association sportive
aéronautique de
périgueux

